



**Refuge « Joli Boiron » Lully
CONTRAT DE LOCATION
entre la commune de Lully,
le locataire (et le répondant de Lully cas échéant)**

Date de la location :

Locataire (présent-e sur place le/les jours de la location) :

Nom Prénom

Adresse No de tél.

Personne répondante domiciliée à Lully :

Nom Prénom

Adresse N° tél.

Tarifs habitant-e de Lully

Journée Fr. 200.--

2 jours Fr. 350.--

Après-midi Fr. 80.--

Tarifs Personne externe

Journée Fr. 300.--

2 jours Fr. 500.--

Après-midi Fr. 100.--

Location d'une journée : le refuge est mis à disposition de **10h00 à 06h00** le lendemain.

Location d'un après-midi : le refuge est mis à disposition de **12h00 à 18h00**.

Type d'évènement : Brève description (fête de famille, anniversaire, etc) :

.....

Nombre de participants (max. 60 personnes) : _____

Le répondant domicilié à Lully ainsi que la personne présente lors de la location certifient par leur signature avoir pris connaissance du règlement pour la location du refuge adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 2023.

La réservation est définitive à la réception :

- du contrat signé,
- de la preuve de paiement de la location (IBAN CH33 0900 0000 1002 1772 1).
- d'une copie de la pièce d'identité du locataire (et du répondant communal cas échéant).

Si ces informations ne sont pas remises dans les 10 jours, la date est libérée et remise en location.

Les clés sont à retirer la semaine avant la location auprès de l'administration communale, aux heures d'ouverture des guichets ou sur rendez-vous. Après la location, les clés seront déposées au plus tard à 06h00 dans la boîte aux lettres de l'administration communale.

Lully, le _____

Le locataire : _____ Le répondant : _____